

La Municipalité de Vevey met au concours,
pour le secteur éducation du Service de la famille, de l'éducation et du sport,
le poste d'

**ANIMATEUR TRICE « NATURE ET ENVIRONNEMENT » AUXILIAIRE
à un taux d'activité annualisé d'environ 85%
pour une durée maximale de 12 mois
(pérennisation du poste envisagée)**

La Ville de Vevey offre la possibilité aux élèves de Vevey de séjourner à la montagne en mettant à leur disposition son chalet communal « La Cheneau », à Château-d'Oex, pour la tenue de camps scolaires.

En votre qualité d'animateur·trice « nature et environnement », vous collaborez à la planification du programme d'animation durant les camps scolaires et animez les activités du lundi au vendredi. Vous êtes en outre chargé·e **des tâches principales suivantes :**

- Proposer et animer des activités ludiques, sportives, ainsi que de découverte du patrimoine naturel et culturel régional
- Assurer une prise en charge des groupes sur les pistes lors des camps de ski
- Veiller au bon déroulement des camps, en collaboration avec le personnel sur place et les enseignant·e·s : organisation efficace et bienveillante de la vie en collectivité, respect du planning des journées, bon déroulement des repas et participation au service, notamment
- Assurer le respect des directives relatives à la sécurité et à la qualité des activités proposées

Ce poste requiert :

- Bachelor en pédagogie ou en travail social d'une haute école suisse ou titre jugé équivalent
- Activité professionnelle d'au moins 5 ans avec des enfants et des jeunes
- Connaissance des enjeux de la durabilité et expérience en pédagogie par la nature
- Certification Jeunesse + Sport et bonne condition physique
- Formation certifiée d'accompagnateur·trice de montagne : un atout
- Sens de l'organisation et des responsabilités
- Aptitude à travailler en équipe, esprit de collaboration et aisance relationnelle
- Extraits ordinaire et spécial du casier judiciaire vierges

Entrée en fonction : 17 août 2026 pour une durée maximale de 12 mois

Taux d'activité : Le taux d'activité annualisé correspond à une durée de travail hebdomadaire, du lundi au vendredi (horaires variables), de 40 heures. Les vacances et le temps de travail compensatoire, soit environ 14 semaines, seront repris durant les vacances scolaires vaudoises

Lieu de travail : Château-d'Oex et ponctuellement à Vevey

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de **Madame Isabelle Chaudet, adjointe administrative au Service de la famille, de l'éducation et du sport, au 021 925 59 18.**

Votre postulation comprenant une lettre de motivation, votre curriculum vitae, les copies de vos diplômes et de vos certificats de travail, est à nous adresser **à isabelle.chaudet@vevey.ch jusqu'au 27 mars 2026.**

Seules les offres de services complètes seront prises en considération.